

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 25 mai 2004 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Normand Lemay, Alain Portelance et Alain St-Jean, tous commissaires, ainsi que MM. Denis Claude Blais et Claude D'Amour, commissaires-parents.

Aussi présents : Mme Lise Lavoie-Gauthier, dir. gén., MM. Michel Gratton, dir. aff. corp. et comm., Richard Chaurest, dir. gén. adj., Jean-François Lachance, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Yvan Binette, dir. ress. mat., Philippe Lalande, dir. adj. ress. mat., Michel Laliberté, dir. adj. aff. corp. et comm., Mmes Suzanne Gendron, dir. adj. org. scol., Louise Panneton, consultante - P3 exp. cons.

Mme Marinella De Oliveira a prévenu de son absence.

Mmes Johanne Beaulieu et Lyne Deschamps ont prévenu de leur retard.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

PROCÈS-VERBAUX

Résolution no. CC-040525-1900

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2004 avec la correction suivante :

- p. 1078 : ajouter à la suite de la résolution no. CC-040511-1896, la phrase suivante : « *La directrice générale et le secrétaire général s'absentent de leur siège durant le huis clos.* »

Adopté

HOMMAGE AAPI

La présidente, Mme Paule Fortier, invite Mmes Mona Bellefleur, Martine Gagnon et Francine Poulin, de la direction des affaires corporatives et des communications. Elle informe les commissaires qu'à l'occasion du congrès annuel de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI), qui s'est tenu à Québec le 12 mai dernier, le comité de travail de la Table en gestion de documents et d'information des commissions scolaires de Laval-Laurentides-Lanaudière et Montréal a remporté le

prestigieux Prix Mérite – AAPI 2004 pour la brochure d'information intitulée : « *La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement* ». C'est avec brio que les membres de l'équipe ont réussi le défi de produire un document de vulgarisation des obligations légales imposées par la protection des renseignements personnels.

QUESTIONS DU PUBLIC

M. Roger Bazinet, président du Syndicat des professionnels de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, questionne le processus de consultation de la Commission scolaire. Il fait part également de sa déception face à certaines abolitions de postes.

Mme Johanne Beaulieu occupe son siège à 19 h 45.

Mme Lyne Deschamps occupe son siège à 19 h 50.

Mme France Gingras et M. Claude Desroches, parents de l'école Gaston-Pilon, interrogent les commissaires sur le déménagement projeté des classes TED vers l'école du Mai. Ils déposent une lettre soulignant leurs inquiétudes.

M. Paul Michaud, président du conseil d'établissement de la Polyvalente Deux-Montagnes, dépose une lettre concernant la gestion budgétaire de la Commission scolaire et certains choix budgétaires qui ont été effectués.

La présidente indique à ces personnes que les commissaires ont entendu les commentaires et qu'une réponse leur sera transmise ultérieurement.

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Résolution no. CC-040525-1901

Il est proposé par Mme Sandra East

DE POURSUIVRE la période de questions du public.

Adopté

Mme Claudine Gravel, parent de l'école Lucille-Teasdale et commissaire jusqu'en 2003, souligne l'excellence de la contribution de Mme Lise Lavoie-Gauthier et la remercie pour ses états de service à titre de directrice générale, poste qu'elle quittera le 28 mai prochain.

ORDRE DU JOUR

Résolution no. CC-040525-1902

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 5.1 Politique de maintien, de changement de vocation ou de fermeture d'un établissement (OS-08) - adoption pour consultation;
- 6.1 Budget des investissements 2004-2005;
- 6.2 Partenariat d'affaires public-privé (PAPP) – accord de principe;
- 6.2.1 Commentaire de M. Benoît Gagnon;
- 6.3 Plan de redressement du Carrefour des services aux entreprises (CSE);
- 7.1 Désignation d'un représentant au CLD de la MRC de Deux-Montagnes;
- 7.2 Remplacement de Mme Lise Lavoie-Gauthier à la SODET (CLD);
- 7.3 Remplacement de Mme Lise Lavoie-Gauthier au Conseil régional des

- partenaires du marché du travail des Laurentides;
- 8.1 Démission;
 - 8.2 Probation d'un hors cadre;
 - 8.3 Rapport du comité sur l'appréciation du rendement de la directrice générale;
 - 8.4 Désignation d'un directeur ou d'une directrice générale par intérim;
 - 9. Appartenance à l'ACSRL;
 - 10.1 Motion de félicitations (M. Alain St-Jean);
 - 10.2 Jeux du Québec (Mme Johanne Roy);
 - 10.3 Impact de la nouvelle école secondaire de Blainville sur l'école Lucille-Teasdale (M. Alain Portelance);
 - 11.1 Compte rendu de la commission d'étude administrative du 20 avril 2004;
 - 14.1 Assemblée générale de la FCSQ;
 - 14.2 Fermeture de General Motors;
 - 14.3 Session d'évaluation et de planification du conseil des commissaires;
 - 14.4 Soirée d'hommage aux commissaires retirés – rapport du comité;
 - 14.5 Journée de golf CSSMI – rappel;
 - 14.6 Hommage à la directrice générale;
 - 15.1 Prix de l'Association sur l'accès et de la protection de l'information (AAPI);
 - 15.2 Construction d'écoles;
 - 15.3 Rentrée scolaire;
 - 15.4 Sondage en cours;
 - 15.5 Mot de la directrice générale;
 - 16.1 Période de questions du public (Mme Maureen Pagé);
 - 17.1 Classes à effectifs réduits (Mmes Sandra East et Thérèse Lessard);
 - 17.2 Dépliant accompagnant le compte de taxes scolaires (Mme Thérèse Lessard).

Adopté

POLITIQUE DE MAINTIEN, DE CHANGEMENT DE VOCATION OU DE FERMETURE D'UN ÉTABLISSEMENT (OS-08) - ADOPTION POUR CONSULTATION

Résolution no. CC-040525-1903

ATTENDU que le conseil des commissaires souhaite obtenir l'avis des conseils d'établissement, du comité de parents, du comité consultatif des services aux EHDA et des syndicats;

ATTENDU l'avis du comité des affaires éducatives, du comité consultatif de gestion et la recommandation du bureau de la direction générale;

ATTENDU que le projet a été étudié par la Commission d'étude éducative du Conseil, qui en recommande son adoption pour fins de consultation;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADOPTER pour consultation le projet de révision de la politique de maintien, de changement de vocation ou de fermeture d'un établissement;

DE RECEVOIR les avis par écrit jusqu'au 14 septembre 2004, en vue d'une décision à la séance du conseil des commissaires du 28 septembre 2004, sur recommandation de la Commission d'étude éducative;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 323.

Adopté

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2004-2005

Résolution no. CC-040525-1904

ATTENDU le plan triennal des investissements pour la période 2004-2007;

ATTENDU la recommandation du comité de la direction générale, le 5 avril 2004;

ATTENDU la recommandation du comité des affaires administratives, le 13 avril et le 11 mai 2004;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de gestion, le 20 avril 2004;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative, le 18 mai 2004;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ADOPTER le budget des investissements pour l'année 2004-2005, lequel comprend des projets d'améliorations et transformations des bâtiments (AMT), de mobilier, appareillage et outillage (MAO) et de remboursements d'emprunts pour un montant de 6 479 434 \$, le tout selon le document daté du 7 mai 2004;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 324.

Adopté

M. André Contant occupe son siège à 21 h.

PARTENARIAT D'AFFAIRES PUBLIC-PRIVÉ (PAPP) - ACCORD DE PRINCIPE

Résolution no. CC-040525-1905

ATTENDU que la Commission scolaire a demandé au ministère de l'Éducation l'autorisation de construire une école primaire dans la Ville de Blainville (résolution no. CC-030625-1601);

ATTENDU que la réalisation de ce projet doit être financée par des allocations du ministère de l'Éducation;

ATTENDU les orientations retenues par le Conseil du Trésor, lesquelles favorisent le recours à l'option du partenariat d'affaires public-privé pour réaliser des projets majeurs d'investissements;

ATTENDU l'étude du dossier réalisée par la direction des ressources matérielles en collaboration avec la firme P3 Experts-Conseils;

ATTENDU la recommandation de la direction des ressources matérielles et la direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative, suite à la présentation du projet à sa réunion du 18 mai 2004;

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

D'ACCEPTER en principe de réaliser la construction d'une école primaire dans la Ville de Blainville selon le modèle de partenariat d'affaires public-privé, le tout conditionnellement à l'acceptation du projet par le ministère de l'Éducation qui s'engagerait à assumer les coûts du projet sur une période d'au moins quinze ans.

Adopté

M. Normand Chalifoux occupe son siège à 21 h 05.

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À BLAINVILLE - PAPP

Résolution no. CC-040525-1906

ATTENDU la résolution no. CC-030625-1601 par laquelle la Commission scolaire demande au ministre d'autoriser plusieurs projets d'ajout d'espaces et notamment la construction d'une école primaire à Blainville;

ATTENDU que cette demande repose sur une croissance importante du nombre d'élèves et sur l'impossibilité pour les écoles du secteur de desservir tous les élèves;

ATTENDU les difficultés importantes vécues par le milieu et particulièrement par les écoles de la Renaissance et de Fontainebleau, qui sont utilisées au-delà de leur capacité fonctionnelle;

ATTENDU que ce déficit de places/élèves des écoles de la Renaissance et de Fontainebleau atteindra quelques 500 places/élèves en 2007-2008;

ATTENDU les demandes pressantes du milieu et notamment des parents des élèves visés;

ATTENDU les orientations retenues par le Conseil du Trésor, lesquelles favorisent le recours à l'option du partenariat d'affaires public-privé pour réaliser des projets majeurs d'investissements;

ATTENDU que ces orientations ont été confirmées à la Commission scolaire par la voix de la présidente du Conseil du Trésor, Mme Monique Jérôme-Forget, lors d'une rencontre tenue le 17 mars dernier dans la région des Laurentides;

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a accepté en principe de réaliser la construction de l'école primaire de Blainville selon le modèle de partenariat d'affaires public-privé (résolution no. CC-040525-1905);

ATTENDU que la réalisation de ce projet permettrait aux autorités gouvernementales d'expérimenter le modèle de partenariat d'affaires public-privé dans un projet concret et précis;

ATTENDU que l'autorisation du ministre de l'Éducation est requise pour la réalisation et le financement de ce projet;

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE RÉITÉRER au ministre de l'Éducation la demande de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour la construction d'une école primaire dans Blainville (secteurs Fontainebleau-Renaissance) selon le modèle d'un partenariat d'affaires public-privé.

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la présidente du Conseil du Trésor, Madame Monique Jérôme-Forget, au ministre responsable de la région des Laurentides, M. Jacques P. Dupuis, aux députés du territoire de la CSSMI et au maire de Blainville.

Adopté

PLAN DE REDRESSEMENT CSE

Résolution no. CC-040525-1907

ATTENDU le déficit observé au Carrefour des services aux entreprises (CSE) depuis plusieurs années;

ATTENDU que le déficit cumulé anticipé au 30 juin 2004 est de l'ordre du 900 000\$;

ATTENDU la résolution du conseil des commissaires portant le no. CC-040202-1760,

demandant que soit préparé un plan triennal sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire et la résorption du déficit accumulé;

ATTENDU le plan d'affaires déposé par le Centre de formation professionnelle l'Émergence à l'égard du Carrefour des services aux entreprises;

ATTENDU qu'il est convenu que le déficit cumulé du CSE sera pris en charge par le secteur des centres de formation professionnelle et de formation générale pour adultes;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

QUE le scénario 2 du plan d'affaires du Centre de formation professionnelle l'Émergence à l'égard du Carrefour des services aux entreprises soit retenu;

*QU'*une évaluation de ce dossier soit déposée au conseil des commissaires par le centre de formation professionnelle l'Émergence aux termes de la première année du plan, soit pour l'année scolaire se terminant le 30 juin 2005;

QUE le document Carrefour des services aux entreprises (plan d'affaires) soit déposé au répertoire des présentes sous la cote 325.

Adopté

VOTE SECRET

Proposition

Il est proposé par M. Normand Lemay

DE PROCÉDER par scrutin secret pour la désignation d'un représentant au CLD Deux-Montagnes.

Pour (15) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Paola De Monte, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Claude Girard, Lise Landry, Normand Lemay, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer et Johanne Roy.

Contre (9) : Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Jocelyn Gardner, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Alain Portelance et Alain St-Jean.

Compte tenu que le nombre de votes favorables ne représente pas les 2/3 des votes, c'est-à-dire 16, la proposition est rejetée, considérant les règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires (par. 8.D).

Rejeté

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CLD DE LA MRC DEUX-MONTAGNES

Résolution no. CC-040525-1908

ATTENDU l'intérêt de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles de poursuivre son implication dans le développement économique et social de la région par sa participation au conseil d'administration des centres locaux de développement sur son territoire;

ATTENDU que cette implication passe notamment par les dossiers de formation professionnelle et de formation générale aux adultes;

Il est proposé par M. Claude Girard

DE RECOMMANDER la candidature de Mme Josée Bastien, commissaire, au poste d'administrateur issu du milieu institutionnel (éducation) au conseil d'administration du CLD de la MRC de Deux-Montagnes pour un mandat d'une durée de deux ans.

Pour (13) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Paola De Monte, Sandra East, Paule Fortier, Claude Girard, Lise Landry, Normand Lemay, Rita-Thérèse Poisson et Guylaine Richer.

Contre (11) : Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Alain Portelance, Johanne Roy et Alain St-Jean.

Adopté

DISSIDENCE

Mmes Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Lyne Deschamps, Maureen Pagé, Thérèse Lessard, MM. Alain Portelance et Alain St-Jean demandent d'inscrire leur dissidence sur la résolution no. CC-040525-1908.

REMPLACEMENT DE MME LISE LAVOIE-GAUTHIER À LA SODET (CLD)

Résolution no. CC-040525-1909

ATTENDU l'intérêt de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles de poursuivre son implication dans le développement économique et social de la région par sa participation au Conseil d'administration de la Société de développement économique Thérèse-de Blainville (CLD);

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles est représentée à la SODET par la directrice générale, Mme Lise Lavoie-Gauthier;

ATTENDU que Mme Lise Lavoie-Gauthier prendra sa retraite le 28 mai prochain et qu'en conséquence, elle ne poursuivra pas son mandat à la SODET;

Il est proposé par Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette

DE RECOMMANDER la candidature de M. Jean-François Lachance, directeur général adjoint, au poste d'administrateur issu du milieu institutionnel (éducation) de la SODET (CLD).

Pour (23) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, André Contant, Ginette Cyr, Paola De Monte, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Lise Landry, Normand Lemay, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Alain Portelance, Guylaine Richer, Johanne Roy et Alain St-Jean.

Contre (1) : Claude Girard.

Adopté

REMPLACEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES

Résolution no. CC-040525-1910

ATTENDU qu'en vertu de l'article no. 255 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles peut contribuer, par des activités de formation de la main-d'œuvre, d'aide technique à l'entreprise et d'information, à

l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation technologique, à l'implantation de technologies nouvelles et à leur diffusion, ainsi qu'au développement de la région;

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles souhaite poursuivre son implication dans le développement économique et social de la région par sa participation au conseil d'administration au Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides;

ATTENDU que Mme Lise Lavoie-Gauthier siège présentement à cet organisme à titre de personne désignée par la Ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Mme Agnès Maltais;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE RECOMMANDER au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Béchar, la candidature de M. Yvon Truchon, directeur général adjoint, à un poste au Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides, lorsque le mandat de Mme Lise Lavoie-Gauthier se terminera le 31 mars 2005.

Adopté

SUSPENDRE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040525-1911

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SUSPENDRE la séance pour quinze minutes.

Adopté

Il est 21 h 50.

REPRISE DE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040525-1912

Il est proposé par M. Normand Lemay

DE REPRENDRE la séance en séance publique.

Adopté

Il est 22 h 20.

DÉMISSION

Résolution no. CC-040525-1913

ATTENDU la décision de Mme Normande Lemieux de quitter la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles en date du 1^{er} juillet 2004;

Il est proposé par Mme Ginette Cyr

DE PRENDRE acte de la démission de Mme Normande Lemieux, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2004 ;

DE REMERCIER Mme Normande Lemieux, au nom de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour les services professionnels rendus tout au long de sa carrière en éducation et lui souhaiter le plus grand succès dans la relève de ce nouveau défi.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution no. CC-040525-1914

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 22 h 25.

REPRISE DE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040525-1915

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE REPRENDRE la séance en séance publique.

Adopté

Il est 22 h 40.

PROBATION D'UN HORS CADRE

Résolution no. CC-040525-1916

ATTENDU la résolution no CC-031014-1671 du conseil des commissaires quant à la nomination de Monsieur Richard Chaurest au poste de directeur général adjoint, nomination soumise à une période de probation d'une année;

ATTENDU l'évaluation positive de la directrice générale, à l'issue de la démarche de probation;

ATTENDU le poste de directeur général adjoint devenu vacant, suite à la démission de Madame Normande Lemieux à titre de directrice générale adjointe, applicable au 1^{er} juillet 2004;

CONSIDÉRANT l'engagement, l'adaptation, l'implication et l'appropriation rapide et efficace, ainsi que le leadership d'influence exercé depuis sa nomination;

Il est proposé par Mme Lyne Deschamps

DE CONFIRMER dans un poste régulier de hors cadre (HC1) le directeur général adjoint Monsieur Richard Chaurest.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS

Résolution no. CC-040525-1917

ATTENDU que la prestigieuse médaille de l'Assemblée nationale du Québec a récemment été à une enseignante de l'école Gabrielle-Roy, Mme Carole Constantin;

ATTENDU que cet hommage lui a été rendu pour la qualité exceptionnelle du projet «*artiste à l'école* », qu'elle a réalisé en collaboration avec la sculptrice et poète, Mme Ginette Trépanier, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications et plusieurs commanditaires locaux;

ATTENDU qu'il s'agit d'un projet mobilisateur qui encourage un réel partenariat pour la réussite;

ATTENDU que ce projet a été pour les élèves une expérience enrichissante et concrète de réalisation d'une exposition intitulée «*Les Sortilèges de la Plume* »;

ATTENDU que ce projet, qui s'inscrivait dans le cadre du « Printemps des Arts », a permis aux élèves de développer une passion des arts par l'apprentissage de techniques artistiques variées et la rédaction de poèmes;

ATTENDU le travail remarquable de cette enseignante, caractérisé par le dynamisme, la générosité, la disponibilité et le grand dévouement qu'elle a manifesté envers ses élèves;

Il est proposé par M. Alain St-Jean

D'ADRESSER des félicitations à Mme Carole Constantin pour l'hommage qui lui a été rendu et qui rejailit à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution no. CC-040525-1918

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 22 h 45

REPRISE DE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040525-1919

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE REPRENDRE la séance en séance publique.

Adopté

Il est 0 h 50.

PROLONGEMENT DE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040525-1920

Il est proposé par Mme Sandra East

DE PROLONGER la séance.

Adopté

Il est 0 h 50.

MOT DE LA PRÉSIDENTE– REMERCIEMENT À MME LISE LAVOIE-GAUTHIER

Dans le cadre de son message, la présidente remercie Mme Lise Lavoie-Gauthier pour l'excellent travail accompli au cours de son mandat à titre de directrice générale, au cours des trois dernières années. Elle souligne particulièrement son intérêt pour la réussite des élèves, tout en rappelant plusieurs réalisations de la directrice générale, notamment le plan stratégique 2003-2006, qui a permis de poursuivre sur de nouvelles voies le développement de la Commission scolaire.

MOT DE MME LISE LAVOIE-GAUTHIER

Soulignant qu'elle complète ce soir sa dernière séance du conseil des commissaires, puisqu'elle prendra sa retraite le 28 mai prochain, la directrice générale remercie les commissaires présents et ceux qui ont quitté pour leur collaboration. Elle rappelle sa fierté d'avoir oeuvré à l'avancement de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, qui est une grande et belle organisation, animée par des gens compétents et dévoués.

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Résolution no. CC-040525-1921

ATTENDU les dispositions du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires relativement au boni forfaitaire des hors cadre (article 48.1);

ATTENDU le rapport du comité d'évaluation de la directrice générale;

Il est proposé par Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette

D'ACCORDER à Mme Lise Lavoie-Gauthier un boni forfaitaire de 6%.

Adopté

DÉSIGNATION D'UN DIRECTEUR OU D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Résolution no. CC-040525-1922

ÀTENDU la démission de Mme Lise Lavoie-Gauthier;

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE DÉSIGNER le directeur général adjoint, M. Jean-François Lachance, comme directeur général intérimaire à compter du 29 mai 2004.

Adopté

Mme Thérèse Lessard et M. André Contant quittent leur siège à 1 h 15.

APPARTENANCE À L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION LAVAL-LAURENTIDES

Résolution no. CC-040525-1923

ATTENDU que de l'avis de la CSSMI, la mission et la vision de l'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides ne correspondent plus à la réalité actuelle et aux besoins des commissions scolaires membres;

ATTENDU l'importance du leadership que peuvent exercer les commissions scolaires regroupées au sein d'un organisme comme l'ACSRLI auprès des partenaires régionaux;

ATTENDU les bénéfices que l'ensemble des commissions scolaires membres pourraient retirer d'une réflexion majeure sur la mission et les orientations de l'ACSRL, ce qui permettrait de réorienter l'organisme sur une nouvelle voie, laquelle pourrait, si possible, faire place aux commissions scolaires voisines de Laval et de Lanaudière, de façon à refléter vraiment l'importance de la grande région administrative Laval-Laurentides-Lanaudière;

Il est proposé par Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette

DE MAINTENIR l'appartenance de la CSSMI à l'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides pour l'année scolaire 2004-2005;

DE PROPOSER une réflexion en profondeur sur la mission de l'ACSRL ainsi qu'une démarche formelle de planification stratégique qui permettra d'établir les orientations, les objectifs et les moyens à prendre pour lui permettre d'affirmer son leadership auprès de ses partenaires régionaux.

Pour (19)

Contre (3)

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040525-1924

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 1 h 20.

Paule Fortier, présidente

Michel Gratton, secrétaire général